



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 01/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le **le 03/10/2025**
ID : 057-245700695-20250925-D2025_141_SI-AR

DECISION 2025-141

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché « Réfection de la boîte de vitesse de la BOM 4 » est conclu avec l'entreprise Bernard Trucks Lorraine, 4 rue des Lanterniers à 57070 METZ, pour un montant de 20 687,71 € H.T..

Article 2 :

D'imputer cette somme à l'article 61551 7213/0314 Régie Collecte Ordures Ménagères et sélectif du budget principal.

Article 3 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 25 septembre 2025

Le Président
Michel PAQUET

